



Participants

Date de réunion : 05/02/2022

Rédigé par : Vincent et David

Participants :

Enfants	Adultes
<ul style="list-style-type: none">• Louane (Excusée)• Manon (Excusée)• Robin• Adèl• Jules – Maitre du temps• Léon – Animateur de séance• Vincent – Secrétaire de séance	<ul style="list-style-type: none">• Dominique (Excusée)• Evelyne (Excusée)• Marlène (Excusée)• Maryline• David



NOMINATION DE LA RUE DU LOTISSEMENT

Lors du dernier Conseil Municipal, il a été décidé de proposer aux enfants du CME de participer à la réflexion autour du nom de la rue du lotissement en cours de construction.

Proposition des enfants :

- Rue de la Roche
- Rue de la fourmilière
- Rue de la Coline
- Rue Samuel Paty
- Rue du 14 Juillet
- Rue Roche Félines
- Rue Félineoise
- Rue La Belle Vue

POULAILLER MUNICIPAL

Un courrier a été envoyé au foyer La Roche afin d'envisager une collaboration sur ce projet, nous attendons un retour de leur part.

NICHOIR A OISEAU

Avant de pouvoir choisir les nichoirs, il faut identifier les oiseaux de la commune.

Les enfants ont déjà relevé la présence de :

- Mésanges
- Hirondelles
- Chardonneret élégant
- Hiboux
- Buse
- Tourterelle
- Rouge-Gorge
- Rouge Queue Noire
- Huppe fasciée

Les oiseaux ciblés seront les oiseaux dits « de jardins ».

Frederic LAFOUGERE a rejoint la séance afin de voir les lieux où nous pourrions mettre en place des nichoirs afin qu'ils se trouvent sur des propriétés de la commune.

Nous avons plusieurs endroits possibles :

- Au lotissement
- La salle du temps libre
- L'étang
- Félines (vers le marronnier)
- Grotte de Félines



- Ecole
- Cour de la Ruche
- Chemins de randonnée

Il est décidé de commander des nichoirs en kit qui pourront accueillir plusieurs espèces d'oiseaux.

PARTICIPATION DU CME AUX CEREMONIES

Il est proposé aux enfants de participer, 2 par deux, aux cérémonies de mariage et baptêmes républicains officiées en mairie.

Il leur est également proposé de participer à la prochaine cérémonie de plantation d'arbres en l'honneur des petits félinos nés dans l'année.

Les enfants sont favorables à cette proposition.

Pour rappel, la prochaine commémoration aura lieu le 19 mars.

PROCHAINE SEANCE

Samedi 5 mars à 10h0 en mairie.